



OFFICE DE TOURISME  
DU BOCAGE BOURBONNAIS



Photos : Office de Tourisme Bocage Bourbonnais  
Communes de communes Bocage Bourbonnais  
© Doum (Moulins 63) - 25/06/2020



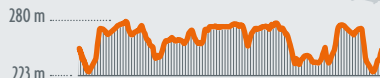
Préparez votre randonnée sur :  
[rando.allier-tourisme.com](http://rando.allier-tourisme.com)



**DIFFICILE**

21.4km

5:20



**CHÂTEL-DE-NEUVRE**

BALISAGE JAUNE

GPS DU DÉPART  
Lon. E 3.3108 Lat. N 46.4061

Dénivelé positif 271 m

1

## Circuit de la Rivière à la Vigne

Découvrez les vignes et les bois de Châtel, pour finir sur le panorama de la rivière Allier et sa réserve naturelle.

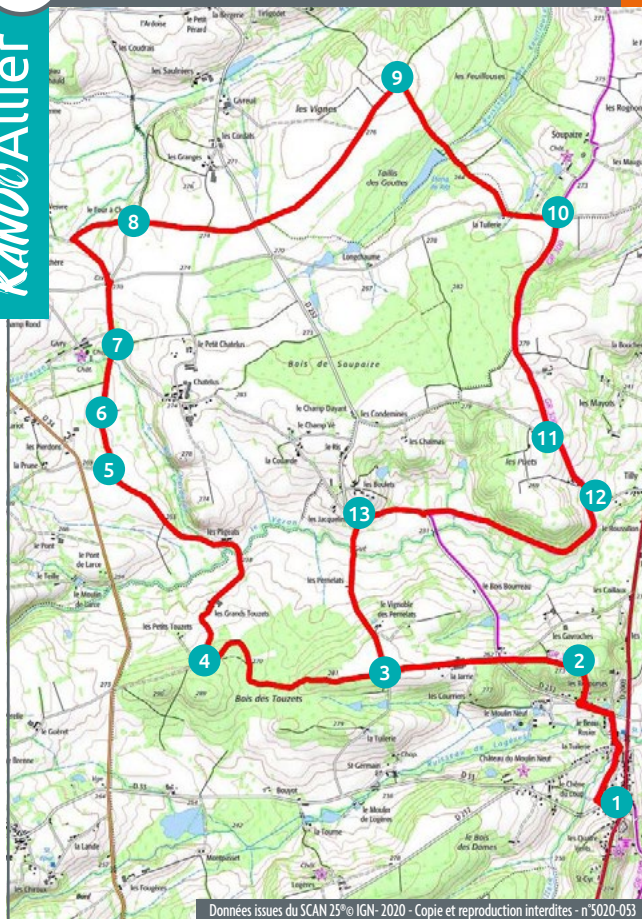
Au départ de l'église Saint-Laurent, que vous n'oublierez pas de visiter, ce circuit vous mènera vers les vignes des Gravoches, le bois de Touzets, le bocage avant un retour par un chemin surplombant le val d'Allier. Il sera alors temps, à l'arrivée, de prendre un moment de repos devant le magnifique panorama sur la rivière Allier et sa réserve naturelle.



### À NE PAS MANQUER

- Tour du Moulin Neuf
- Église Saint-Laurent
- Les Terres d'Ocres





Données issues du SCAN 25° IG- 2020 - Copie et reproduction interdites - n°5020-053

Lon. E33108 Lat. N46.4061

## 1 DÉPART: ÉGLISE SAINT LAURENT

Descendre la rue de l'église. Prendre à droite sur la D2009. Puis descendre à gauche sur la D33. Passer devant la mairie et virer à droite. Au rond-point, s'engager en face, franchir un pont et virer à droite. À la D232 tourner à gauche. On aperçoit la « tour du Moulin Neuf ». Après la borne incendie, monter entre les maisons. La route devient chemin et monte en forêt.

2 En sortant de la forêt (antenne), bifurquer à gauche sur un chemin carrossable longeant une parcelle de vigne. Au croisement de route (statue) tourner à gauche puis au stop aller en face direction « La Jarrie »

3 Au croisement suivant, aller en face. Au croisement de chemins dans la forêt descendre à droite. Rester sur cette piste principale.

4 À la route bifurquer à droite (à gauche possibilité de rejoindre le parcours de Meillard, jonction 2km environ). Passer les fermes, puis le ru « La Vezan ».

5 Dans un virage à gauche, quitter la route avant le panneau « cédez le passage » pour emprunter un chemin à droite.

6 À l'intersection suivante aller tout droit (possibilité de couper par Chatelus pour retrouver le point 13). À l'embranchement suivant, aller à nouveau tout droit.

7 Arriver sur une petite route emprunter à gauche. Puis dans le virage continuer en face dans un chemin carrossable.

À la route (croix) traverser et prendre le chemin le plus à gauche. Au croisement de chemins suivant, tourner à droite, arriver aux « Four à Chaux ».

8 Au lieu-dit prendre en face entre deux champs. Au bout du champ, dans un virage sur la gauche, s'engager tout droit dans un joli sentier entre les haies. Couper la D232 et aller en face. Au croisement des chemins, continuer tout droit et longer une parcelle de vigne.

9 Après les vignes, au croisement prendre à droite. Arriver au lieu-dit « la Tuilerie », tourner à gauche sur la route.

10 Suivre jusqu'à un croisement et virer à droite (passer devant une croix). Traverser la forêt, longer une parcelle de vigne sur la gauche, continuer tout droit sur le chemin carrossable. Puis, sur une petite route, suivre tout droit.

11 Arriver aux maisons « Petits Mayots », prendre à gauche sur la route des Vignes.

12 Tourner à droite sur un sentier carrossable et passer derrière une habitation. Arriver à la D232, tourner à droite.

13 Dans un virage à droite, descendre à gauche dans un chemin en herbe. Passer la rivière sur un petit pont et monter dans le champ en face. Passer devant une habitation et poursuivre sur la route qui monte. Sur le plan, au croisement vous êtes au point 3 de l'itinéraire. Prendre à gauche et suivre le cheminement inverse